



Association Nationale des Maires
des Stations Classées
et des Communes Touristiques



Un SCEPTRE d'OR du Développement Durable 2011 - Mention Spéciale « CRISTAL D'OR » décerné par tous les présidents du jury a été remis à la Commune de Saint-Cergues, lauréate de la Catégorie Commune 2011

Interview de M. Gabriel DOUBLET Maire de Saint-Cergues (74).

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous présenter les actions phares de votre démarche de développement durable ?

Clairement identifiée comme « poumon vert » de l'Agglomération Annemassienne par le Schéma de Cohérence Territoriale, la commune de Saint-Cergues a toujours su valoriser son patrimoine naturel, au point de s'être vu attribuée le titre de « station climatique », par un décret du Président de la République datant de 1929.

Au vu de cette histoire, et au vu des enjeux découlant à la fois de sa situation géographique et du contexte économique très dynamique de la région, Saint-Cergues affiche clairement l'ambition de protéger son cadre de verdure, à la manière d'une respiration végétale aux portes d'Annemasse et de Genève. Aussi, outre une valorisation poussée des vieux hameaux, la commune s'est lancée dans une politique environnementale ambitieuse, se voulant exemplaire.

Nous essayons d'inscrire notre action dans le souci permanent de notre impact sur l'environnement en mettant en œuvre des mesures pratiques, applicables au quotidien. Elles sont la déclinaison d'une action globale, s'appliquant à toutes les compétences assumées par la commune.

Cela passe par les mesures engagées en matière de gestion différenciée des espaces verts (tonte des espaces verts par des moutons, création de prairies et de gazons fleuries), par l'abandon du recours aux pesticides, par la création et le développement de vergers communaux, et plus récemment par la création d'un rucher municipal, dont le premier miel vient d'être récolté.

Nous réfléchissons également à notre facture énergétique communale, un audit a été récemment réalisé qui nous fait nous diriger vers la filière Bois pour chauffer les équipements municipaux.

En matière de restauration scolaire, nous avons fait le choix d'un prestataire qui ne travaille qu'avec des produits BIO ou labellisés, de saison, et fournis par des producteurs locaux.

Nous développons en partenariat avec le SIFOR (Syndicat du Foron découlant du contrat de rivière du même nom) un ensemble de mesures destinées à renaturer au mieux les berges de cette rivière et de ses affluents, à travailler sur les zones polluées à proximité, à valoriser par la création de cheminement pédestre et cycliste les rives de ces cours d'eau.

Nous poursuivons une politique foncière volontariste, afin de mieux gérer notre territoire forestier et montagnard, désormais inclus dans un périmètre NATURA 2000.

Et enfin, peut-être le plus important, nous travaillons à réduire la voilure d'un Plan Local d'Urbanisme trop permissif, afin de réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles (4 hectares sauvés en 2011). Nous densifions les centralités pour répondre aux impératifs d'un nécessaire développement que nous devons maîtriser en épargnant ainsi d'autant les zones vertes de la commune.

Comment avez-vous associé dans cette démarche les différents acteurs et la population ?

Nous communiquons et faisons beaucoup de pédagogie à l'égard des projets cités plus haut, notamment dans le cadre des comités de quartier que nous avons institués en 2009. Nous avons

créer une fête de l'environnement à destination de la population et dont l'ambition est de faire partager le bien-fondé de ces actions. Les enfants de l'école maternelle sont étroitement associés au verger communal en ce sens que chaque nouvelle classe parraine le nouvel arbre qui est planté chaque année. Enfin, nous avons recours à des apiculteurs de la commune, qui travaillent bénévolement à l'élaboration du miel communal. Ceux-ci organisent également des visites, à destination des enfants des écoles.

Quels sont les projets en cours pour les années 2012 et 2013 ?

Nous développons nos vergers communaux, et plantons chaque année des arbres supplémentaires. (de préférences des vieilles espèces, tombées en désuétude car insuffisamment "productives". Nous avons récemment créé un observatoire communal des chiroptères, et avons implantés des nichoirs à chauve souris sur quelques bâtiments communaux, nous allons installer un "hôtel des Abeilles", afin d'en favoriser la biodiversité. (Pour les abeilles non mellifères). Nous allons mettre en œuvre une politique ambitieuse " modes doux" pour favoriser les déplacements à pied dans le village. Enfin, nous avons le projet de créer un parc municipal.

De façon générale, il s'agit de toujours mieux protéger notre cadre de vie et espérer que ces actions qui se veulent exemplaires puissent rayonner et inciter les autres collectivités à s'engager dans cette voie. Nous n'inventons rien, puisque nous ne faisons que reprendre et remettre au goût du jour des méthodes anciennes, plus "lentes" dans le bon sens du terme, plus respectueuses de l'environnement.

Car ce cadre de vie exceptionnel qui fait la joie de nos habitants est fragile et appelle la plus solide vigilance.

Nous ne sommes plus au temps de « l'écologie mondaine », apparaissant comme un luxe de pays riche, mais au contraire nous sommes dans l'urgence d'apporter des réponses concrètes sur le plan local à des problématiques d'ordre mondial. "